



NOTE DE SERVICE N° 122155 /MBPE/DGD du 11 AOUT 2020

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet :** Annulation de pouvoir en douane

**Réf :** - *Courrier CIAM n° 0198/20/AO/JB*  
du 29/07/2020

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, **Monsieur ABDOUL KARIM Bakayoko**, précédemment Directeur des Opérations de la Compagnie Ivoirienne d'Avitaillement Maritime (CIAM), commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00280E, **ne fait plus partie des effectifs de ladite société.**

**Il n'est, par conséquent, plus autorisé à agir au nom et pour le compte de la société CIAM.**

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

LE DIRECTEUR GENERAL

